



SAFARI PHOTO NATURE QUÉBEC

Mingan et sa faune aviaire.

Date : 29 juillet au 3 août 2018

Nombre de participant : Maximum 4 participants

Coût : 2 000\$+tx / participant

L'archipel de Mingan : Découvrez un des joyeux de la Côte-Nord : l'archipel-de-Mingan. Les macareux moines et les petits pingouins sauront faire votre grand plaisir, ainsi que celui de votre caméra. Accompagnez-moi dans ce voyage photo ou vous découvrirez toutes les techniques de prise de vue, de retouche, de composition et bien plus encore. Nous aurons également la chance d'observer des baleines, phoques gris, goélands argentés, sternes et bien plus encore.

Niveau requis : Le voyage est ouvert à tous. Une connaissance de base de l'équipement et des termes en photographie est nécessaire pour comprendre les instructions données par le guide.

Ce que vous apprendrez : Le présent voyage photo vous permettra d'approfondir vos connaissances en photographie animalière

- Réglages
- Photographie animalière
- Développement des photographies dans Lightroom et Photoshop

Forme physique : Aucune forme physique particulière n'est requise. Nous passerons la journée entière à l'extérieur

Matériel requis :

- Appareil photo de type réflex
- Objectif téléphoto (minimum 400mm)
- Trépied
- Housse pour la pluie
- Batteries et cartes mémoires supplémentaires
- Vêtements chauds
- Un ordinateur portable pour les leçons de développement (facultatif)
- Une attitude positive!

Ce qui est inclus dans le prix :

- Croisières
- Transport sur place

Ce qui n'est pas inclus dans le prix :

- Repas et collations
- L'équipement photographique
- Hébergement
- Transport entre votre domicile et Longue Pointe de Mingan (du covoiturage est possible)

Modalités de paiement : Le nombre maximum de participant est de 4 personnes. Le montant total de l'atelier est de 2000\$ + tx (2300\$ total). Le premier dépôt pour réserver votre place est de 50% du montant total (1150\$). Celui-ci doit être effectué à la réservation. Ce dépôt n'est pas remboursable en cas d'annulation. Le deuxième montant (1150\$) doit être effectué avant le 1er juin 2017. Une fois le deuxième paiement effectué, celui-ci n'est pas remboursable.

Note : Malgré que tout en notre pouvoir sera fait pour maximiser les observations, il se peut que les espèces mentionnées ne soient pas photographiées par les participants. La météo, la présence des animaux, les routes barrées, et d'autres imprévus ne sont malheureusement pas sous notre contrôle.